

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2018
DELIBERATION N° 08

L'an deux mil dix huit, le dix neuf juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA (jusqu'à 19h55 – délibérations n°1 à 28), M. SOROSTE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h35), M. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h15), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme BRAUBOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme TAIEB par M. POCQ (à partir de 19h20), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET, Mme BENSOUSSAN par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h35), Mme LARRE par Mme MARTIN DOLHAGARAY, Mme PICARDFELICES par Mme HERRERA LANDA, M. PALLAS par M. ETCHETO (à partir de 19h15).

Absentes:

Mme BISAUTA (à partir de 19h55 – délibérations n°29 à 55), Mme BELBARAKA.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. le Maire,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Rénovation extension du Musée Bonnat-Helleu – marché de maîtrise d'œuvre conclu avec l'équipe Brochet, Lajus, Pueyo - Modification de la composition du groupement et nouvelle répartition des honoraires – Avenant n° 2.

Dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du Musée Bonnat-Helleu musée des beaux arts de la Ville de Bayonne, la ville de Bayonne a conclu en juillet 2016 un marché de maîtrise d'œuvre (n° 16068) avec l'équipe Brochet, Lajus, Pueyo (BLP), mandataire.

A la suite de l'avenant n° 1, lequel a eu pour objet la fixation du coût prévisionnel des travaux et du forfait définitif de rémunération, ce dernier montant a été arrêté à 2 047 897,75 € HT.

Au mois de mai 2018, l'agence Bochet, Lajus, Pueyo (BLP) a informé la Ville de Bayonne du désistement de l'un de ses co-traitants, M. Christian Germanaz, muséographe, intervenu en janvier 2018, une fois l'APD validé.

La mission sera poursuivie par le mandataire et un autre cocontractant déjà chargé de la signalétique, l'agence PEKAK.

Ainsi, la partie des honoraires correspondant aux éléments de mission PRO à AOR de M. Germanaz est transférée à l'agence Brochet, Lajus Pueyo, pour un montant total de 171 020,72 €. La mission signalétique sera partagée et réalisée pour partie par la société PEKAK pour un montant de 7 000 € HT et pour partie par l'agence BLP pour un montant 31 400 € HT. Ainsi, la part totale supplémentaire réalisée par l'agence BLP s'élève à 202 420,72 € HT et celle réalisée par la société PEKAK à 7 000 € HT.

Le forfait de rémunération fixé par l'avenant n° 1 ne change pas.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'avenant n° 2, joint en annexe, et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA (avec mandat),
MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne